



Monsieur le Président
Communauté de Communes Alpes
Provence Verdon « Sources de Lumière »
Z.A, Les Iscles,
04170 Saint-André-les-Alpes

Clumanc, le 21 octobre 2024

Objet : Demande Fonds de concours
Réf. : TV/AC 2024-37

REÇU LE 24 OCT. 2024

Monsieur le Président,

La commune de Clumanc a bénéficié du fonds de concours crée par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et je vous remercie à nouveau de votre soutien et de votre engagement auprès des petites communes.

Par la présente, je sollicite à nouveau ce fonds afin de soutenir le projet de création d'une adduction d'eau potable, d'un montant estimé à environ 3 980,35 €.

Vous trouverez ci-joint le plan de financement ainsi que la délibération du conseil municipal.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Thierry VIALE

Thierry Viale

Signature numérique de
Thierry Viale
Date : 2024.10.21 16:18:05
+02'00'

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 004-200068625-20241217-2024_05_01-DE

Département des Alpes de Haute Provence Commune de Clumanc



Plan de financement de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre et matériel	3 980,35 €	Fonds de concours CCAPV	1 990,175 €
		Autofinancement	1 990,175 €
TOTAL	3 980,35 €	TOTAL	3 980,35 €

À Clumanc, le 21 octobre 2024

Thierry Viale

Signature numérique de
Thierry Viale
Date : 2024.10.21 16:18:56
+02'00'

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 004-200068625-20241217-2024_05_01-DE